

Numéro 02
Avril-Mai 2026

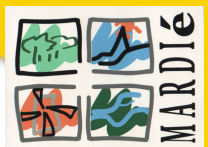
Le Moulin aux nouvelles Mardié

Le magazine
de la commune



Les services à votre service

Une équipe engagée, des missions essentielles, un service public de proximité





Résultats des élections municipales



2026

Dimanche 15 mars 2026 les élections municipales se sont déroulées sur la commune de Mardié.

La liste "Agir ensemble pour Mardié" portée par Clémentine CAILLETEAU-CRUCY a remporté les élections avec 55,48 % des voix.

La participation atteignait 59,59 %, un taux supérieur à la moyenne nationale.

Ci-dessous le tableau des résultats :



Élections Municipales du 15 mars 2026

Commune de Mardié	Bureau N°1	Bureau N°2	Bureau N°3	Totaux		
Inscrits	806	900	712	2418		
% de participation	66,50%	55,22%	57,30%	59,59%		
Abstentions	270	403	304	977		
Votants	536	497	408	1441		
Blancs	11	7	7	25		
Nuls	14	8	6	28		
Exprimés	511	482	395	1388		
Candidats	Nbre de Voix	Nbre de Voix	Nbre de Voix	Nbre de voix TOTAL	% Voix/Exp	Total sièges
Agir ensemble pour Mardié	272	268	230	770	55,48%	18
Engagés et rassemblés pour Mardié	239	214	165	618	44,52%	5
Exprimés	511	482	395	1388	100,00%	23



Conseil municipal du 20/03/2026



Vendredi 20 mars 2026, dans la salle du P'tit Théâtre, s'est tenu le **premier conseil municipal** de la nouvelle mandature, également **appelé conseil d'installation**.

Cette séance solennelle a débuté par l'installation officielle de l'ensemble des élus. Madame le Maire, Clémentine Cailleateau-Crucy, a été réélue dans ses fonctions. Ont également été élus adjointes et adjoints au maire : Sandra Guillen, Vincent Vannier, Stéphanie Anton, Stéphane Venot, Karine Stauber et Christian Leloup. À l'issue de cette première étape, ils ont reçu leur écharpe officielle, marquant symboliquement leur entrée en fonction.

Le conseil municipal a ensuite procédé à plusieurs délibérations structurantes pour le début de mandat. Les élus ont notamment approuvé la création d'un poste de conseiller délégué à la sécurité, confié à Jacques Lèvefaudes. Le conseil a également fixé les niveaux d'indemnisation des élus, déterminé les délégations accordées au maire, arrêté le nombre de membres du Centre communal d'action sociale (CCAS) ainsi que celui des élus appelés à y siéger.

Ce premier conseil marque ainsi le **lancement officiel du travail municipal pour la mandature à venir**.

A savoir : le budget de cette année a été adopté le 7 avril, et le premier conseil du CCAS aura lieu le lundi 27 avril 2026.



Mairie de Mardié

105 rue Maurice Robillard
45430 MARDIÉ

☎ : 02.38.46.69.69

✉ : mairie@ville-mardie.fr

🌐 : www.ville-mardie.fr

📘 Facebook : [mardieville](https://www.facebook.com/mardieville)

En cas d'urgence uniquement
06.13.79.66.68

Horaires de la mairie

Lundi et mercredi

09 h 00 - 12 h 00
14 h 00 - 17 h 30

Mardi

14 h 00 - 18 h 00

Jeudi

Fermeture hebdomadaire

Vendredi

09 h 00 - 12 h 00
14 h 00 - 17 h 00

Samedi

(1^{er} et 3^{ème} du mois)
9 h 00 - 12 h 00

Le Moulin Aux Nouvelles

n°02 (avril/ mai 2026)

Dépôt légal :
avril 2026

Édité par la Mairie de Mardié

02.38.46.69.69
mairie@ville-mardie.fr

Directrice de Publication :
Clémentine CAILLETEAU-CRUCY

Rédaction et réalisation :
Stéphanie ANTON
Alizée BARDONNET

Crédits photos :
Mairie de Mardié, CANVA, Freepik

Impression :
Prévost BBV
280 Rue Marcel Paul - 45770
SARAN



Édito du maire



Chères Mardésiennes, chers Mardésiens,

Cette nouvelle édition de notre bulletin communal met à l'honneur celles et ceux qui, au quotidien, font vivre le service public à Mardié : **les agents municipaux**. Vous les croirez au détour d'une rue, à l'école, en mairie ou sur nos équipements, souvent discrètement, toujours avec le même professionnalisme. Ils sont la cheville ouvrière de notre commune, la colonne vertébrale de l'action municipale, sans laquelle nos projets resteraient des intentions et nos décisions, de simples mots.

À travers ces pages, vous découvrirez ou redécouvrirez leurs métiers, leurs missions, leurs engagements, parfois aussi leurs contraintes. Mettre des visages sur des fonctions, montrer la diversité des compétences mobilisées au service de tous, c'est reconnaître la place essentielle qu'ils occupent dans notre vie quotidienne. C'est aussi rappeler que le service public, ce ne sont pas seulement des horaires et des procédures : ce sont d'abord **des femmes et des hommes qui se lèvent chaque matin pour faire avancer Mardié**.

Permettez-moi également de vous redire, avec une émotion toujours intacte, ma gratitude pour **la confiance** que vous venez de me renouveler. Être à nouveau élue à la tête de notre commune est un honneur immense et une responsabilité que je mesure pleinement. Je vous assure de mon investissement sans faille à vos côtés, avec la même exigence, la même rigueur et la même fidélité à la parole donnée que lors de mon premier mandat. Je resterai cette maire disponible, à l'écoute, soucieuse de faire vivre un débat démocratique respectueux et constructif, car dans une commune, chaque voix compte.

Le printemps s'installe à présent, avec ce qu'il porte de lumière nouvelle, de renouveau de la nature et d'envies de projets. À Mardié aussi, cette saison sera synonyme de mises en route : chantiers qui démarrent, actions qui se déploient, initiatives associatives qui reprennent des couleurs. Avec l'équipe municipale et l'ensemble des agents, nous continuerons à faire avancer les dossiers engagés, à en initier de nouveaux et à préparer l'avenir de notre commune avec ambition et sérénité.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très beau printemps, riche de rencontres, d'élan et de belles surprises à partager à Mardié.

Votre maire,
Clémentine CAILLETEAU-CRUCY

Quand Pâques s'installe à Mardié

Le printemps s'installe doucement à Mardié, et Pâques est passé par là !

Anne-Laure et son équipe de petites mains ont réalisé de magnifiques décorations de Pâques, qui ont été installées devant l'ACM !

Avec l'aide de Ludovic et David des services techniques, des lapins, des œufs et des carottes géantes ont pris place devant le centre.

Toutes ces belles réalisations colorées montrent que le travail d'équipe entre nos différents services permet de mettre en place de magnifiques projets !

Bravo à tous les artistes en herbe pour ces décorations !



La parole de l'opposition

Chères Mardésiennes, chers Mardésiens,

Ce nouveau mandat s'ouvre pour nous avec la même énergie, la même détermination et le même engagement qu'au cours du précédent.

Le scrutin nous permet aujourd'hui de gagner un cinquième siège au conseil municipal. Cette progression traduit une adhésion plus large à nos idées et montre qu'elles trouvent un écho croissant auprès d'un nombre important d'habitants. Dans un système proportionnel, notre représentation avec 10 sièges sur 23 permettrait sans doute des débats plus ouverts et plus partagés au sein de l'assemblée municipale.

Cette évolution invite naturellement à reconnaître pleinement ce que nous représentons dans la vie démocratique locale : une sensibilité attachée à un développement mieux maîtrisé de la commune et à une prise en compte plus fine des besoins de chacun. Être au service de tous les habitants, c'est aussi reconnaître que l'intérêt général se construit dans l'écoute, y compris lorsque des réserves ou des attentes différentes s'expriment.

Dans cet esprit, nous souhaitons que le débat public local demeure à la hauteur des responsabilités exercées par les élus. Les railleries que nous subissons sur les réseaux sociaux notamment n'ont pas leur place. La diversité des opinions est une richesse pour la démocratie. Elle suppose un dialogue respectueux, tant envers les élus que nous sommes qu'envers les habitants qui expriment ou soutiennent nos convictions. Les principes de respect rappelés lors de l'installation du nouveau conseil municipal constituent à cet égard une base essentielle, à laquelle nous adhérons pleinement et que nous souhaitons voir pleinement appliquée.

C'est dans cet état d'esprit que nous poursuivrons notre engagement : avec responsabilité, exigence, esprit constructif et volonté constante de contribuer à l'intérêt commun.

Jonathan Lefebvre, Guilène Beauger, Pascal Leproust, Anne-Marie Courdille, François Paris



Quand les papilles des écoliers voyagent

En mars, le restaurant scolaire a proposé trois repas spéciaux aux élèves de l'école maternelle et de l'école primaire : le "**Repas Exotique**", le "**Repas d'Asie**" et le "**Repas Montagnard**". Grâce à la créativité de l'équipe du restaurant scolaire, épaulée par les animateurs de l'ACM, le restaurant a été **magnifiquement décoré**. Félicitations aux équipes !



L'association A.N.C.O.

vous propose

des balades en bateau sur le Canal d'Orléans.

Cette année, vous pourrez embarquer à l'écluse de Pont-aux-Moines, à Mardié, à bord de l'un de nos bateaux :

- *L'anco* (8 passagers) – moteur électrique
- *La Belle Entente* (12 passagers) – moteur thermique

Venez découvrir sur l'eau, le canal et son Histoire.

Permanence le dimanche, privatisation possible.

Pour plus de renseignements,

Contactez-nous au : 07 86 99 31 07

Page Facebook : Le Canal d'Orléans – ANCO

Site internet : canaldorleans.org

La Direction Générale des Services

Le moteur au quotidien de la commune

La Direction Générale des Services (DGS) accompagne le Maire et les élus pour assurer le fonctionnement quotidien de la commune et la mise en œuvre des projets politiques portés par les élus. À la fois bras droit du Maire et chef d'orchestre de l'organisation municipale, la DGS impulse chaque jour la dynamique nécessaire pour garantir une qualité de services constante auprès des habitants.

La DGS supervise aujourd'hui une **quarantaine d'agents permanents ainsi que les emplois saisonniers**, veillant à leur coordination et à la cohérence de leurs actions. Elle assure la bonne organisation du travail, l'optimisation des ressources et la sécurité juridique des procédures, tout en maintenant une attention particulière à la qualité des services rendus à la population. Par son rôle de chef d'orchestre, elle impulse quotidiennement une dynamique collective, permettant à l'ensemble des services de fonctionner harmonieusement et de répondre aux attentes des Mardésiens.

La commune a choisi de **fonctionner** depuis de nombreuses années **en régie**, ce qui signifie que la majorité des missions sont réalisées directement par les agents. Ce mode de fonctionnement favorise **la réactivité, la proximité et la maîtrise des interventions** sur le terrain. La DGS joue un rôle clé dans ce fonctionnement en veillant à structurer le travail, à accompagner les agents et à insuffler les méthodes et outils nécessaires pour maintenir un haut niveau de qualité.

Au-delà de la gestion quotidienne, la DGS est un lien essentiel entre les élus, les agents, les partenaires institutionnels et les habitants. Elle traduit les orientations politiques en actions concrètes, pilote les projets structurants et s'assure que chaque service puisse contribuer efficacement à la vie de la commune. Son engagement est de garantir que chaque initiative, chaque projet et chaque service rendent pleinement hommage aux valeurs du service public de proximité.

Ainsi, derrière chaque projet, chaque mission et chaque événement, il y a l'impulsion d'une direction qui veille à la **cohérence**, à l'**efficacité** et à la **qualité des services**, avec pour objectif que la **commune reste un lieu vivant, réactif et attentif aux besoins de ses habitants**.

Mot de l'agent

« Derrière chaque service, il y a des femmes et des hommes à valoriser. »

Interview

Bientôt 20 ans au service de Mardié...

« Cela fait presque vingt ans que je travaille pour Mardié, et la proximité avec les habitants et les élus dans une commune à taille humaine est une véritable force. Elle permet de comprendre rapidement les besoins et de répondre efficacement. »

Qu'est-ce qui rend votre rôle de DGS particulier ?

« Mon rôle est d'accompagner le Maire, les élus et les agents dans leurs projets tout en veillant au bon fonctionnement quotidien de la commune. Entourée d'équipes compétentes et consciencieuses, le fonctionnement en régie est un atout précieux, il assure réactivité et qualité de service. »

Qu'est-ce qui vous motive au quotidien ?

« Chaque jour, je participe à de nombreux projets, ce qui donne du sens à mon travail. La polyvalence est essentielle, il faut accompagner chaque agent selon ses missions et compétences. C'est formateur, valorisant et toujours enrichissant de voir le service public prendre vie concrètement pour les Mardésiens. »



Soizic
LEBRETON JUBIN
DGS

Le Service Administratif

La porte d'entrée du service public communal



Gwenaëlle, Émilie, Amélie, Victoria, Alizée, Soizic, Patrick

Le service administratif constitue un pilier essentiel du fonctionnement de la commune. **Premier point de contact entre les habitants et la mairie**, il joue un rôle central dans l'accès au service public local. Il regroupe de **nombreux domaines d'intervention** afin d'accompagner les administrés dans leurs démarches quotidiennes et d'assurer une réponse adaptée à leurs besoins : accueil du public, état civil, vie associative, gestion comptable, ressources humaines, organisation des élections, urbanisme, communication, action sociale ainsi que l'organisation des festivités communales.

Le service s'appuie sur une **équipe composée de sept agents** dédiés aux missions administratives principales. **Deux autres agents**, intervenant sur des **thématiques complémentaires**, sont également présents au sein des bureaux de la mairie afin de garantir une prise en charge globale des demandes des usagers et de favoriser une meilleure circulation de l'information. Les missions sont assurées directement par les agents communaux, à

l'exception de certaines **procédures d'urbanisme instruites en lien avec la métropole**. Ce fonctionnement permet d'assurer une plus grande réactivité dans le traitement des demandes, de coordonner efficacement les informations entre services et de maintenir un **accompagnement de proximité pour les habitants**.

Au-delà du traitement des démarches administratives, le service joue un **rôle structurant dans la vie de la commune**. Il permet d'orienter les administrés, de faciliter leurs projets et de contribuer au fonctionnement quotidien du territoire en lien étroit avec l'ensemble des services municipaux et les associations locales. Enfin, le service administratif s'inscrit dans un **travail permanent de collaboration avec les élus**, notamment à travers un **fonctionnement en binôme** selon les domaines d'expertise de chacun. Cette organisation favorise la préparation, le suivi et l'accompagnement des projets communaux, qu'ils soient en phase de conception ou de mise en œuvre.

« Chaque demande trouve ici une écoute,
une réponse ou un accompagnement adapté. »



300 est le nombre d'actes tout confondus produits en 2025, au service administratif.

Interviews

L'accueil en mairie est souvent le premier contact des habitants avec la commune. Quelle importance accordes-tu à ce premier échange ?

Ce premier échange est primordial car il conditionne la qualité de l'accompagnement proposé aux administrés. L'objectif est de les accueillir avec écoute et attention afin de comprendre précisément leur demande, de leur apporter une réponse adaptée ou de les orienter vers le bon interlocuteur. Ce moment est essentiel pour instaurer un climat de confiance et garantir un service public fiable, notamment pour les missions sensibles comme l'état civil, qui exige un strict respect de la confidentialité des données.

Amélie GUDIN - Agente d'accueil

Certaines missions sont menées en lien avec la métropole. Pourquoi cette organisation ne peut-elle pas être totalement internalisée ?

Une convention d'instruction a été signée avec la Métropole pour la gestion de certains dossiers d'urbanisme, notamment les permis de construire, de démolir, d'aménager ainsi que certaines déclarations préalables selon leur nature. L'instruction technique est assurée par la Métropole, mais la décision finale relève du Maire, garantissant la maîtrise communale des projets. Ce partenariat s'explique par la complexité de ces dossiers qui nécessitent des échanges avec les services compétents en matière d'eau, d'électricité ainsi qu'avec les Architectes des Bâtiments de France.

Victoria BARBEY - Chargée d'urbanisme

Les Services Techniques

Un engagement quotidien au service du patrimoine communal



Sébastien, Ludovic, Christophe, David, Michel

Les services techniques de la commune sont composés de **quatre agents** placés sous la responsabilité d'un **responsable de service**. L'organisation repose sur un **travail en binôme**, avec une équipe dédiée aux bâtiments et une autre à l'entretien des espaces verts, permettant d'assurer un suivi efficace et réactif des interventions, tout en maintenant une polyvalence transversale. Le fonctionnement du service repose principalement sur la **régie**, qui représente plus de **90 % des missions réalisées**. Cette organisation permet à la commune d'assurer directement l'entretien et la maintenance de son patrimoine, en intervenant rapidement sur les problématiques du quotidien. Seuls certains travaux spécifiques, comme les chantiers nécessitant des moyens techniques particuliers ou l'élagage présentant des risques, font l'objet d'une intervention extérieure.

Les agents des services techniques **interviennent dans de nombreux domaines** : plomberie, électricité, peinture, revêtements, entretien et dépannage de premier niveau du système de chauffage avant le recours à une entreprise spécialisée, ainsi que des missions de maçonnerie, de menuiserie ou encore l'entretien du matériel et des véhicules. L'équipe assure également l'**entretien des espaces verts** de la commune ainsi que celui du **terrain de football**. La régie constitue un atout majeur pour la collectivité, notamment en permettant d'anticiper les dysfonctionnements avant qu'ils ne génèrent des

dégradations plus importantes. Cette organisation favorise ainsi une gestion préventive du patrimoine communal et contribue à limiter les interventions lourdes.

Le service s'appuie sur des **agents qualifiés** disposant de **compétences techniques variées** et des habilitations nécessaires à l'exercice de leurs missions. Chaque agent connaît ses domaines d'intervention et ses limites, tandis que l'entraide entre collègues reste une valeur forte du service, permettant de garantir un travail de qualité dans un climat professionnel et motivant.

Ce fonctionnement participe également à la **maîtrise des dépenses publiques**. En réalisant directement une grande partie des travaux, la commune génère des économies tout en conservant une liberté dans le choix des prestataires, lorsque l'intervention d'une entreprise extérieure s'avère nécessaire. Au-delà de l'aspect technique, la diversité des missions confiées aux agents contribue à renforcer leur motivation et leur sentiment d'utilité. **La polyvalence des tâches, l'autonomie et la variété des interventions** permettent d'aborder chaque journée comme un nouveau défi au service des habitants.

À travers les services techniques, la commune fait ainsi le choix d'un **entretien de proximité, efficace et responsable de son patrimoine**, porté par des équipes engagées et professionnelles.

« Des compétences multiples, une entraide forte et un engagement constant au service des habitants. »



Interviews

Qu'est-ce qui te plaît dans le fait de travailler dans une commune à taille humaine ?

Travailler au sein d'une petite commune offre une grande diversité de missions et une réelle polyvalence dans le travail quotidien. Les journées sont variées, ce qui permet d'éviter la routine et de conserver un travail riche de sens. Cette organisation offre également une vision globale du service et facilite la réactivité des équipes, notamment grâce au fonctionnement en régie. La proximité avec les élus et les administrés constitue aussi un véritable atout. Les échanges sont plus directs, les besoins mieux identifiés et les relations plus simples entre les habitants et les agents. La transversalité entre les services favorise enfin l'adaptation aux contraintes extérieures, comme la météo, et permet de répondre plus efficacement aux attentes du territoire.



Sébastien DELALANDRE
Responsable
des services
techniques



David GUEROT
Agent
polyvalent des
espaces verts

Peux-tu partager un exemple d'action menée en régie au sein du service ?

Avant de rejoindre la collectivité, j'évoluais déjà dans le domaine des espaces verts dans le secteur privé. Les missions restent donc globalement similaires, mais le travail au sein des services techniques se distingue par la place accordée au collectif et à l'échange des idées. Chaque projet fait l'objet de discussions au sein de l'équipe, où chacun peut apporter son point de vue et sa contribution. Par exemple, nous travaillons actuellement à la création d'un espace fraîcheur dans la cour de l'école. Ce projet valorise à la fois nos compétences techniques et notre créativité, tout en répondant à un objectif concret, améliorer le confort et le bien-être des élèves lors des épisodes de fortes chaleurs.



Il y a 80 000 m² d'espaces verts et 10 372 m² de bâtiments à entretenir sur l'ensemble de la commune.

L'Enfance Jeunesse

Un projet éducatif au cœur de la vie des enfants

« Ici, chaque enfant est accompagné pour grandir, apprendre et prendre confiance en lui. »

Mot du service



Lucie, Tyssia, Nikita, Romain, Brittany, Anne-Laure, Camille, Jonas, Manon et Sandrine



Chaque année, le service Enfance-Jeunesse accompagne environ 345 enfants à travers l'ACM, le multi-accueil et les animations jeunesse.

La commune a fait le choix clair et assumé de **gérer en régie l'ensemble de ses services Enfance et Jeunesse**. Ces missions ne sont pas déléguées à une association, ce sont bien les agents communaux qui les font vivre au quotidien, dans le cadre d'un **projet éducatif cohérent et structuré**. Ce fonctionnement garantit une maîtrise complète de l'organisation, une **continuité dans l'accompagnement** et une **qualité de service** ancrée dans la **proximité**.

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM), « Les Coteaux de Mardié », s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Aux côtés du temps scolaire, ce service s'affirme comme un véritable lieu de développement et de construction de l'autonomie, bien au-delà d'une simple garde. A travers des **activités variées et adaptées** à chaque tranche d'âge, **les enfants développent leur autonomie, leur confiance** et leur capacité à **vivre ensemble**. Les objectifs éducatifs sont reconduits chaque année afin d'assurer une continuité dans les repères et l'accompagnement. **Les équipes d'animation sont composées de 10 animateurs, plus 2 dédiés au multi-accueil**. Tous sont des agents de la collectivité, majoritairement titulaires du BAFA ou d'un concours spécifique. La commune a fait le choix de s'appuyer sur une **équipe permanente**, et non sur un renouvellement constant d'intervenants. Cette stabilité **permet d'inscrire les projets dans la durée**, de construire des repères solides pour les enfants et de développer une véritable **cohérence éducative** sur le long terme. Leur engagement et leur professionnalisme garantissent un **encadrement sécurisant et de qualité**, fidèle aux valeurs portées par la commune. La collectivité propose également un service de multi-accueil destiné aux tout-petits, dès l'âge de 2 mois et demi.

Cet accueil, régulier ou occasionnel, offre aux parents une solution souple, leur permettant de concilier vie familiale, obligations professionnelles et besoins personnels, tout en assurant à leur enfant un environnement bienveillant et adapté.

Chaque été, la commune étend encore son accompagnement en proposant un **service dédié aux adolescents**, avec l'organisation d'un **séjour jeunes et d'animations spécifiques** adaptées à leur âge. Là encore, ce sont les équipes municipales qui conçoivent et encadrent ces temps forts, favorisant l'autonomie, la responsabilisation et l'ouverture d'esprit des jeunes. La gestion en régie favorise également une véritable transversalité entre les services municipaux. Cette organisation permet de fluidifier les échanges, de partager les idées et de limiter le nombre d'interlocuteurs, au bénéfice de la réactivité et de la cohérence éducative. **Le suivi des enfants s'en trouve facilité, notamment entre le restaurant scolaire et les équipes d'animation**.

À l'issue de chaque période de vacances scolaires, un temps d'échange est organisé entre les différents responsables afin de faire le point sur le déroulement des accueils et d'envisager ensemble les améliorations ou projets à venir. De la même manière, **lorsque l'ACM met en place des semaines ou journées à thème, les services techniques s'impliquent pleinement dans la réalisation de décors et d'aménagements**, contribuant ainsi à la réussite des projets éducatifs. Cette organisation en régie permet à la commune d'assurer directement ces missions essentielles et d'en garantir la cohérence. Elle favorise la continuité éducative, la proximité avec les familles et un engagement durable au service des enfants et des jeunes Mardésiens.

Interviews

Quels sont les avantages de la régie pour l'ACM ?

Avoir une équipe fixe sur l'année entière qui est la même sur les temps d'école et les temps de vacances permet de connaître les enfants, leur famille, leur fonctionnement et qu'eux connaissent notre équipe et notre manière de travailler. De plus, cela nous laisse l'opportunité de faire des projets sur le long terme. Par exemple, Anne-Laure, l'une de nos animatrices, a mis en place le projet Rwanda avec les enfants. Il s'agit de correspondances écrites et d'envois de matériel, entre les enfants Mardésiens et les enfants d'une école au Rwanda. Ce type de projet ne serait pas possible si l'on ne fonctionnait pas en régie.



Romain NOYAT
Responsable
de l'ACM



Anne-Laure
RONGEAU
Animatrice

Qu'est-ce qui vous motive le plus dans votre métier au quotidien ?

Ce qui me motive le plus au quotidien, ce sont les enfants. Après plus de 16 ans dans ce métier, ils restent ma principale source d'énergie et d'inspiration. Leur curiosité, leur spontanéité et leur capacité à s'investir me poussent à renouveler sans cesse ma créativité. Cette motivation prend tout son sens à travers les projets que nous construisons avec eux, en partenariat avec l'association « La Grappe d'Or » et les services techniques. Ces actions sont de véritables temps de partage, à la fois intergénérationnels et professionnels, qui favorisent la coopération et la transmission. Voir les enfants fiers d'un projet abouti est particulièrement gratifiant. Par exemple, la mosaïque installée à l'entrée de l'ACM a été réalisée par certains d'entre eux. Le fait qu'elle soit visible par tous valorise leur implication et renforce leur confiance. C'est cette fierté partagée qui donne tout son sens à mon engagement quotidien.

Les ATSEM

Mot du service

“Mon ATSEM, elle est comme toi, c’est une maman poule !”



Bernadette, Séverine, Halima, Tyssia, Christine

Le métier d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) est avant tout un **travail en binôme avec les enseignantes**. Chaque maîtresse de l'école maternelle dispose de son **ATSEM**, qui **prépare les ateliers pédagogiques et accueille les enfants** dans un environnement sain, sécurisant et bienveillant. Tout au long de la journée, de leur arrivée à leur départ, matin, midi et soir, les ATSEM accompagnent les enfants dans leur apprentissage, les aident à gagner en autonomie et à s'épanouir. Elles deviennent souvent leurs confidentes et constituent un véritable repère quotidien. Présentes en classe, pendant le repas ou la sieste, elles **participent pleinement au bien-être et au développement des enfants**.

En lien avec le fonctionnement en régie, les ATSEM **prennent également en charge l'entretien intégral de l'école maternelle**. Cette prestation, non externalisée, garantit un **cadre propre et sécurisé** pour les enfants et renforce la qualité globale du service rendu.

Interview collective

Qu'est-ce que vous apportez ce métier ?

Notre métier est avant tout un métier de passion. Voir les enfants grandir et savoir que nous contribuons à leur épanouissement nous procure une grande satisfaction. Au fil de l'année scolaire, puis au fil des années, nous suivons leur évolution, et un lien de proximité et de confiance se crée naturellement. Ce lien nous touche profondément et reflète toute la bienveillance et la reconnaissance que nous recevons des enfants.

Certains enfants que nous avons accompagnés reviennent aujourd'hui avec leurs propres enfants, et ces retrouvailles ravivent de beaux souvenirs.

Notre rôle demande également de la discrétion, nous sommes les gardiennes de leurs secrets et savons quand intervenir ou rester en retrait. Le bien-être des enfants reste toujours notre priorité.

Le Service Entretien

Des professionnels engagés au service des habitants

Le **service entretien** fonctionne **exclusivement en régie** et repose sur **une équipe de cinq agents**. La stabilité de l'équipe permet d'organiser les missions avec souplesse, de maintenir une bonne connaissance des méthodes de travail de chacun et de favoriser l'entraide au sein du service. **Les agents assurent le nettoyage et l'entretien des bureaux, des salles municipales, des classes, des espaces d'accueil, des vestiaires du stade** ainsi que des **différentes parties communes des structures municipales**. Cette liste n'est pas exhaustive, car l'équipe intervient sur l'ensemble du patrimoine bâti communal afin de garantir un **cadre propre, sécurisé et agréable pour tous** les usagers. Au-delà de cette mission essentielle, les agents participent également à **l'accompagnement des enfants sur des temps spécifiques**, notamment durant le temps méridien et le temps de sieste en école maternelle. Leur présence contribue à offrir un environnement rassurant et confortable aux enfants tout en illustrant la diversité des missions confiées au service.



Carole, Bertrand, Virginie, Sandrine, Séverine

« Nous ne sommes pas seulement des agents d'entretien, nous sommes une équipe au service du collectif »

Mot du service

Interview



Virginie LESAGE
Agente d'entretien

Quel mot aimerais-tu partager avec les habitants de la commune ?

Notre métier est un métier de l'ombre. Les administrés ne voient pas toujours tout le travail réalisé pour leur permettre de bénéficier d'espaces propres, bien entretenus et accueillants. Nous aimerions que ce travail soit davantage reconnu et respecté. Les retours positifs que nous recevons font beaucoup de bien à l'équipe, comme lorsqu'une association nous a récemment remerciés pour l'entretien des locaux qu'elle utilise. Ces marques de reconnaissance permettent de valoriser l'engagement quotidien des agents et donnent encore plus de sens à notre mission.



L'équipe du service entretien effectue 123 heures d'entretien par semaine.

Le restaurant scolaire

La régie, un choix assumé pour la qualité !

Mot du service

« Nous sommes bien plus que des cuisiniers ! »



David B., David L., Frédéric, Marie Antoinette, Delphine

La commune a fait le choix depuis de nombreuses années de **maintenir la restauration collective en régie**. Ce positionnement traduit une volonté claire des élus, garantir aux enfants et aux bénéficiaires du service de portage de repas une **alimentation de qualité, maîtrisée** et ancrée dans une **logique de proximité**.

Ce fonctionnement permet de conserver une **pleine maîtrise des menus, des approvisionnements et des méthodes de travail**, tout en s'appuyant sur le **savoir-faire d'une équipe investie et engagée**. Le restaurant scolaire prépare chaque jour les repas des écoliers de Mardié ainsi que ceux destinés aux bénéficiaires du portage à domicile.

Au cœur de cette organisation, **trois cuisiniers de métier** mettent leur expertise et leur créativité au service des convives. Professionnels qualifiés et passionnés, ils sont attachés à proposer une **cuisine saine, variée, équilibrée et autant que possible locale**. Aux côtés des deux aides de cuisine, ils forment une équipe soudée, animée par le goût du travail bien fait et par la **volonté de transmettre de belles valeurs alimentaires**.

Cette ambition se traduit par l'élaboration de **repas à thème, d'animations culinaires** et de **temps de découverte**, parfois menés en lien avec l'équipe enseignante. Les enfants prennent plaisir à venir découvrir ce qu'il y a dans leur assiette, et ces moments de découverte sont à la fois fédérateurs et libérateurs.

La curiosité qu'ils éveillent contribue à créer des échanges riches avec l'équipe et à renforcer le lien de confiance, tout en donnant du sens au travail quotidien des agents. Au-delà de la simple préparation des repas, **le restaurant scolaire est un véritable lieu d'éducation au goût. Il aide les enfants à développer leur palette alimentaire et à acquérir les bases d'une alimentation responsable et équilibrée**. Chaque jour, l'équipe veille également à **limiter le gaspillage alimentaire**, réduisant ainsi les pertes et valorisant pleinement les ingrédients utilisés.

Maintenir ce service en régie, c'est donc faire le choix de la qualité, de la proximité et de l'engagement professionnel, au bénéfice direct des Mardésiens, tout en offrant aux enfants un cadre où ils apprennent, découvrent et prennent plaisir à manger.

Mot du service

« Ici, la carotte a vraiment le goût de carotte ! »

Interviews



Frédéric GAPPINI
Responsable du restaurant scolaire

Quels sont les avantages à travailler en régie en tant que restaurant scolaire ?

Le plus gros avantage pour moi est la liberté de transmission, car nous achetons des produits qui correspondent à nos valeurs et aux valeurs que nous souhaitons transmettre aux enfants. Nous achetons français, parfois local et surtout des produits que l'on souhaite cuisiner et faire découvrir, tel que le poisson frais. Cette liberté de transmission est liée à notre liberté de créativité. En mettant notre créativité en avant, nous nous sentons pleinement impliqués, chacun apporte ses idées et nous construisons ensemble les menus. Ce fonctionnement nous permet d'être au plus près des enfants. Les échanges autour de ce qu'ils trouvent dans leur assiette sont toujours riches, chaleureux et très pédagogiques. À travers la cuisine, nous éveillons leur curiosité et favorisons de nombreux moments de dialogue entre les élèves et l'équipe du restaurant. Au fil des années, nous constatons que les enfants qui fréquentent régulièrement le restaurant scolaire deviennent plus attentifs, plus curieux et plus sensibles à la qualité de ce qu'ils mangent.

En quoi votre quotidien a-t-il changé depuis votre passage de la restauration privée à la restauration publique collective ?

Depuis mon arrivée au restaurant scolaire il y a trois ans, j'ai directement remarqué que les relations de travail en équipe étaient totalement différentes. Ici, l'équipe est soudée et partage les mêmes valeurs. Parfois les visions ne sont pas les mêmes, mais cela favorise des échanges enrichissants qui ont ensuite un réel impact dans les assiettes des enfants. De plus, les convives ne sont pas du tout les mêmes. Pendant le service, les enfants expriment directement leurs envies, s'ils ont aimé ou non le repas, ou s'ils ont plus ou moins faim. Cela nous permet de mieux les comprendre et de nous adapter à eux, ce qui contribue à limiter le gaspillage alimentaire et à ajuster nos plats. Ces échanges participent également à créer un lien de confiance avec les enfants, dont le bien-être est au cœur de nos priorités.



David BENOIST
Cuisinier

Le saviez-vous ?

En 2022, le gaspillage alimentaire représentait encore 20 kg de nourriture par jour au restaurant scolaire. Aujourd'hui, il est ramené à 8 kg par jour, pour une moyenne, sur la période scolaire, de 282 couverts par jour. Chaque année, ce sont près de 40 000 repas qui sont préparés par l'équipe du restaurant scolaire pour les écoliers et les bénéficiaires du portage. Une baisse significative qui témoigne du travail de sensibilisation mené auprès des enfants et de l'engagement constant de nos équipes. Réduire le gaspillage, c'est agir concrètement pour la planète et valoriser le travail réalisé en cuisine.

La Police Municipale

Une présence de proximité au service de la sécurité

Le service de police municipale assure la sécurité, la tranquillité et le bon ordre au sein de la commune, dans le cadre des pouvoirs de police du Maire. Acteur de terrain, il intervient en **complémentarité des forces de sécurité de l'État** et constitue un **relais de proximité** essentiel pour les habitants. Ses missions couvrent un **large champ d'actions** : surveillance générale du territoire communal, opération tranquillité vacances, contrôles routiers et prévention en matière de sécurité routière, gestion des conflits de voisinage, rédaction et respect des arrêtés municipaux, information des administrés sur la réglementation en vigueur ou encore

veille au bien-être animal. L'agent est également amené à intervenir sur toute situation relevant de ses compétences afin de **prévenir les troubles et garantir un cadre de vie** apaisé. Au-delà de ces interventions opérationnelles, le policier municipal s'inscrit dans un travail partenarial constant avec les services de l'État, notamment la police nationale, la gendarmerie nationale et les services spécialisés. Cette coordination permet d'assurer une réponse adaptée aux situations rencontrées et de renforcer l'efficacité des actions menées sur le territoire communal.

Mot de l'agent

« Je mets un point d'honneur à répondre à toutes les demandes ! »

Interview



Patrick LACAZE
Policier
Municipal

La Police Municipal est un service de proximité. En quoi ce lien direct avec les habitants est-il important dans votre travail ? Pourquoi votre poste est essentiel dans notre commune ?

Ce lien direct avec les habitants est avant tout un lien de confiance. Il permet de faciliter le contact et de mieux connaître les administrés afin de résoudre au mieux les problèmes qu'ils rencontrent. La proximité avec les citoyens est donc primordiale.

La Poste communale

L'agence postale communale, un service de proximité pour les habitants.

Interview

La Poste de Mardié est une agence postale communale. Quels sont les avantages de ce type d'agence ?

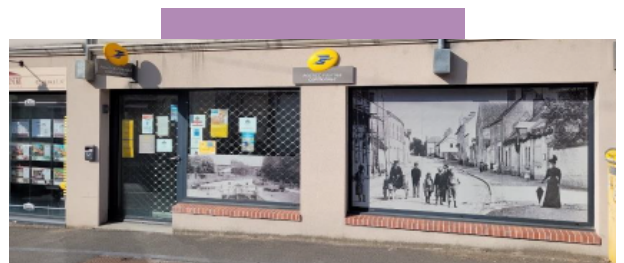
L'agence postale communale est avant tout un service de proximité. Elle permet des échanges réguliers avec les habitants et facilite l'accès aux principaux services postaux. Sa présence à Mardié évite aux administrés de se déplacer dans les communes voisines tout en bénéficiant de services proches de ceux d'un bureau de poste classique.

Emilie HAVENNE - Agente de la poste communale

Mot de l'agent

« Grâce à l'agence postale communale, les habitants de Mardié continuent de bénéficier de services postaux au cœur de la commune. »

L'agence postale communale est **gérée par la commune, en partenariat avec La Poste. Un agent communal y assure l'accueil et les principales opérations postales.** Les habitants peuvent ainsi réaliser les services essentiels : dépôt, affranchissement et envoi de courriers et colis, retrait de colis et recommandés, vente de produits postaux, renseignements aux usagers et impression de documents. Ce service permet de répondre aux besoins du quotidien tout en maintenant un service public de proximité au sein de la commune.



A DÉPOSER EN MAIRIE
AVANT LE 19 JUIN 2026

BULLETIN D'INSCRIPTION

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

- **1ÈRE CATÉGORIE** : HABITATION AVEC JARDIN PAYSAGER VISIBLE DE LA RUE (ESTHÉTIQUE DE L'ENSEMBLE, CONSTRUCTION OU REPRÉSENTATION SPÉCIFIQUE DU LIEU OU ÉVOCATEUR DE PAYSAGES)
- **2ÈME CATÉGORIE** : BALCON, TERRASSE : HABITATION AVEC VÉGÉTALISATION LIMITÉE SUR L'ESPACE PUBLIC (JARDIN DE RUE / JARDIN DE TROTTOIR, VERDISSEMENT DE MICRO ESPACES) OU VISIBLE DE LA RUE (BALCON OU TERRASSE D'HABITAT COLLECTIF) ESSENTIELLEMENT PRÉSENTATION HORS-SOL.
- **3ÈME CATÉGORIE** : ÉTABLISSEMENT OU STRUCTURES RECEVANT DU PUBLIC AVEC OU SANS JARDIN.
- **4ÈME CATÉGORIE** (OUVERTE AUX ENFANTS) : DÉCOR FLORAL INSTALLÉ DEVANT L'ÉTABLISSEMENT OU STRUCTURE RECEVANT DU PUBLIC AVEC OU SANS JARDIN (ÉCOLE, CENTRE DE LOISIRS, CABINET MÉDICAL, ETC...).
- **5ÈME CATÉGORIE** : JARDINS POTAGERS FLEURIS, AVEC OU SANS HABITATION SUR LE SITE. LE JARDIN DOIT ÊTRE LARGEMENT VISIBLE DE L'ESPACE PUBLIC. MISE EN VALEUR DE PRATIQUES ASSOCIANT LÉGUMES ET PLANTES D'ORNEMENT.
- **6ÈME CATÉGORIE** : JARDINS POTAGERS COLLECTIFS (JARDINS FAMILIAUX, JARDINS PARTAGÉS).

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE : MAIL :

DATE :

SIGNATURE :



Bienvenue !

BARREIRA PIEDOUX Nina

née le 27.02.2026

BARREIRA PIEDOUX Aria

née le 27.02.2026

DUNET BRION Victoire

née le 24.03.2026



Il nous ont quittés...

LELAY Patrick

le 28.01.2026

CAILLARD Serge

le 18.03.2026

TREMBLEAU Jacques

le 24.03.2026

FARINA Jacques

le 26.03.2026

Collecte des déchets verts pour personnes âgées, invalides ou à mobilité réduite

Orléans Métropole propose la collecte gratuite des déchets verts aux habitants âgés de plus de 75 ans et aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité (ou carte de stationnement pour personne à mobilité réduite).

Pour profiter de ce dispositif, il est nécessaire de s'inscrire via un formulaire et de présenter une pièce d'identité, un justificatif fiscal établi au nom du bénéficiaire du service, une carte d'invalidité ou carte européenne de stationnement en cours de validité.

Il est possible de déposer devant son domicile un maximum de 6 sacs fournis par Orléans Métropole contenant jusqu'à 300 litres de végétaux (tontes de pelouses, feuilles mortes, fleurs, plantes, résidus de taille) et quatre fagots de branchages d'une longueur maximale d'un mètre et n'excédant pas 15 kg.

Fin des inscriptions le 14 Juin 2026

Les collectes débuteront courant avril et se termineront fin novembre 2026.

Inscription obligatoire via ce lien : <http://bit.ly/4sPYzVF>

Rappel des pièces à fournir : une pièce d'identité, un justificatif fiscal établi au nom du bénéficiaire du service, une carte d'invalidité ou la carte européenne de stationnement en cours de validité.

Renseignements auprès de votre mairie ou du service Infos Qualité Déchets au 02.38.56.90.00.

Dates des collectes :

- Du 13 avril au 17 Mai inscrit pour la 3ème collecte
- Du 18 Mai au 14 Juin 23h59 inscrit pour la 4ème collecte.